

Votre Sortie

Vous devez vous organiser pour quitter votre chambre avant 11 heures.

Si vos proches ne peuvent venir vous chercher avant 11 heures, vous pouvez patienter dans l'un des salons situés à votre étage.

Toute heure dépassée est due.

Il vous faut impérativement:

- Interroger votre médecin pour connaître le jour de votre sortie.
- Signaler, la veille, à l'équipe soignante, la réservation d'un transport médicalisé s'il a été prescrit par votre médecin.
- Vous rendre auprès de la secrétaire ou chirurgien/médecin, qui vous a pris en charge pour obtenir vos ordonnances de sortie.
- Effectuer votre sortie administrative à l'Accueil Velpeau.

Nous vous souhaitons un bon retour et un très bon rétablissement.

La Direction